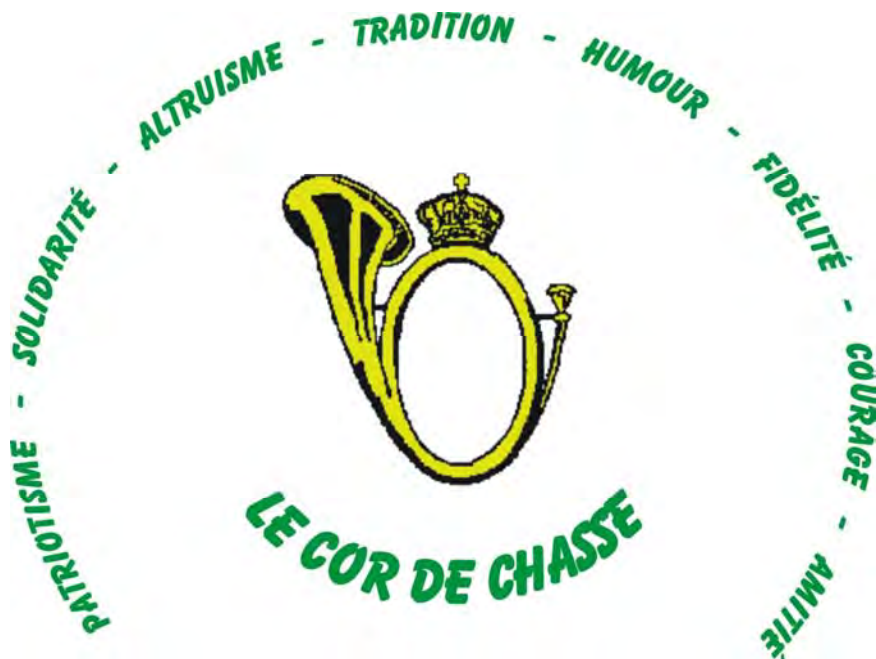


**AMICALE NATIONALE  
DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL  
N°148**

**JANVIER - FEVRIER - MARS**

**ESPRIT CHASSEUR**

**Patriotisme      Solidarité**  
**Altruisme      Tradition      Humour**  
**Fidélité      Courage**  
**Amitié**

**Sommaire**

Le Mot du Président	page	3
Billet d'humeur		4
Don pour le Musée		5
Cotisation 2010		5
Planning des activités connues pour 2010		5
L'ANCAP y était représentée		6
Compte rendu des Fastes de la fraternelle des 3,6,9,12 Ch à Pied		6
Esprit - Traditions - Souvenirs		7
Le monument aux « P'Tit Chasseur de Tournai »		9
« SOS » Permanence		12
Agenda des activités de l'Harmonie		13
« CENDRON LIBERTE »		14
Inscription banquet 2010		16
Candidature au conseil d'Administration		17
Formulaire pour procuration		18
Souvenirs de guerre « 1940-1945 »		19
« Ma mobilisation »		20
« SOS » Pompiers au Musée des Chasseurs à Pied !!!		22
Avis de recherche		23
Monsieurs de Lafontaine, revu et corrigé !!		24
Exercices pour vos zygomatiques		24
Cérémonie du 20 janvier 2010		26
Assemblée Générale et Banquet 2010		27
Ordre du jour de l'Assemblée Générale		28
Menu banquet 2010		29



# LE MOT DU PRESIDENT



Voici le premier Cor de Chasse 2010.  
Je vous souhaite une très bonne année pendant laquelle nous essayerons de relever les nombreux défis qui nous attendent.

J'attire votre attention au changement de la date de l'Assemblée Générale et du banquet.

Vu qu'il n'y a pas de candidature pour la présidence de l'Amicale, je m'engage à continuer celle-ci pour une période de 2 ans

Amicalement

Chasseur un jour, Chasseur toujours

Ph. VAN der STRAETEN  
Président



## **Billet d'humeur.**

### Humour ... Oui mais encore ...

On a bien ri dans certaines rédactions de journaux : un gugusse qui a sa licence en journalisme a trouvé amusant d'annoncer sur Internet le décès de SM la Reine Fabiola.

Commentaires des confrères : c'est le genre de plaisanterie qui se font dans les rédactions mais, à cause d'Internet, ça dérape parfois.

On a bien ri dans les rédactions de certains journaux : un gugusse qui semble bien introduit dans les milieux officiels a envoyé sur le net le texte de la déclaration du Premier Ministre Leterme avant que celui-ci ne l'ait fait devant le Parlement.

Commentaires gênés des responsables de presse officiels : quelqu'un, pour gagner du temps, a inscrit le discours sur le net mais on ne devait pousser sur « SEND » qu'après la lecture au Parlement.

On a bien ri l'autre jour à la sortie du palais royal : SM le Roi venait de décerner des distinctions honorifiques à des Belges qui, dans divers domaines, avaient contribué au non renom de la Belgique.

Après la cérémonie, un humoriste animalier qui venait d'être honoré, déclara haut et clair qu'il remerciait le Roi, mais qu'il était républicain : un éclat de rire de quelques badauds présents salua cette sortie percutante.

On a bien ri à la lecture d'un récent Paris Match quand on a vu un ministre wallon jouer César et Cléopâtre avec sa fille.

Malin le bonhomme ! Il aurait pu prendre son fils comme partenaire mais on sait que le fils de César n'a pas été gentil avec son « papa ». « Couic » il a fait à papa !

Je ris en imaginant le ministre dire avec son accent bien connu : « Toi aussi mon fils ! » ... Mieux ... « Tu quoque filiī ! ».

Et ça fait rire les belles-mères quand on dit que Dehaene est celle de Leterme.

On peut rire de tout, la grimace est plus belle.

Ne croyez-vous pas qu'il y a des limites ?

Mais puisque c'est la faute d'Internet et des autres ... ma conscience est en paix !

Le râleur.

## **Don pour le Musée.**

Nous remercions Monsieur Jadot pour le don fait au musée d'un cadre doré représentant l'illustration en couleur de la cérémonie de l'armistice de 1918 entre les Alliés et la délégation allemande.

## **« Cotisation 2010 ».**

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2009,  
la cotisation pour l'année 2010 est fixée à 10 € minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP  
N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2010"

*Merci à nos membres qui s'acquitteront déjà de cette cotisation en  
2009*

**Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le  
"Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre**

## **Planning des activités connues pour 2010.**

- 15 Jan : Vœux ANCAP
- 20 Jan : Remise stick RSM à CHARLEROI
- 31 Jan : Commémoration Cpl GOSSYE à FLENU (Messe à 09Hr30)
- 27 Mars : Assemblée Générale et Banquet ANCAP

## **L'ANCAP y était représentée.**

11 novembre 09	Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18.	Bierges
11 novembre 09	Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18. -09hr00 : «Au Tambour» (gare de Charleroi). -09hr00 : Office religieux (Eglise de Charleroi Nord). -09hr45 : Cérémonie d'hommage (cimetière de Charleroi Nord).	Charleroi
15 novembre 09	Fête du Roi. 12hr00 : Te Deum en l'Eglise Saint Christophe.	Charleroi

## **Compte rendu des Fastes de la Fraternelle des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.**



C'est le vendredi 16 octobre que se sont déroulées dans le Quartier Général Baron Rucquoy à Tournai les Fastes de la Fraternelle.

C'est sous un ciel plombé mais qui, fort heureusement, avait remis la pluie pour la circonstance que les participants furent accueillis.

Après le verre d'accueil offert aux invités, une cérémonie religieuse fut célébrée en hommage à tous les Chasseurs disparus.

A l'issue de l'office, nous avons rejoint la cour d'honneur où un détachement constitué par deux Pelotons du Centre de Compétence d'Appui du Département Logistique (CC Sp Dépt Log) nous attendait. La cérémonie débuta par la mise en place des drapeaux du 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

L'Escorte drapeau du 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied – Camp

Marche encadrait, non seulement son drapeau, mais également celui du 6<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Ce dernier emblème avait été prêté par le Musée Royal de l'Armée qui en est dépositaire.

Après les dépôts de fleurs et le discours d'usage du Président de la Fraternelle, Monsieur Alexandre DISY, Drapeaux, Anciens, Autorités Civiles et Militaires encadrèrent le Monument du « P'Tit Chasseur » pour la photo de circonstance.

La partie officielle de la cérémonie ayant pris fin, nous avons rejoint la cafétéria où le(s) verre(s) de l'amitié nous attendai(en)t.

Pour certains, il s'agissait d'une fin de journée riche en souvenirs et en convivialité ; pour d'autres, qui avaient optés pour le banquet, ce fut la « cerise sur le gâteau », avec un menu succulent et une ambiance que ceux qui ont apprécié le film « Les Ch'tis » n'auraient certainement pas regretté.

Pour le mot de la fin, je dirai simplement ceci : « Président, de A à Z, le menu complet de cette journée est à représenter ».

C. DUPUIS  
Rédacteur Cor de Chasse

## **Esprit – Traditions – Souvenirs.**

Au 1er Chasseurs à Pied de Forteresse.  
Un dossier d'un Chasseur de la classe 1902 !

Pour débiter, une courte explication sur ce qu'étaient les Régiments d'infanterie de Forteresse.

Ces unités, elles étaient au nombre de 20 en 1914 et étaient constituées à la mobilisation avec les rappelés des plus anciennes classes et formaient l'infanterie des positions fortifiées.

A l'issue des combats, les rescapés de ces unités arrivés en France seront regroupés à CALAIS.

Le 3 novembre 1914, chaque Régiment de Forteresse, lors de sa dissolution, verse ses effectifs dans de nouvelles unités qui constitueront le premier renfort fourni à l'armée de campagne.

Le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied de Forteresse, issu du 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied était affecté à la Position Fortifiée de Namur, alors que les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Chasseurs de Forteresse venus des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied étaient intégrés dans la défense de la Position Fortifiée d'ANVERS.

Le Chasseur Philippe Van Kerckhoven, né à Buggenhout le 10 août 1882, entre au service actif le 1<sup>er</sup> octobre 1902 au 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied. Il est mis en congé illimité le 28 septembre 1904.

En août 1906, il participe à un rappel de 30 jours.

Le 1<sup>er</sup> août 1914, jour de la mobilisation, il rejoint le 1<sup>er</sup> Chasseur à Pied de Forteresse dans la Position Fortifiée de NAMUR.

A l'issue des combats du 23 août, il est capturé et envoyé en Allemagne comme prisonnier de guerre. Il sera rapatrié le 3 janvier 1919.

C'est l'intéressé lui-même qui a sollicité l'ouverture d'un dossier afin de pouvoir bénéficier des rentes de captivité. Il a dû prouver à l'aide de témoins la véracité des circonstances de sa capture. C'est ainsi que dans sa déposition, le Chasseur Joseph Smetreyns certifie que Van Kerc-khoven était bien dans les rangs de la 4<sup>ème</sup> Cie du IV<sup>ème</sup> Bataillon du 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied de Forteresse à la date du 23 août près de NAMUR.

Le Commandant Lamy, ancien commandant de la 2/V/1ChF déclare: « Il est exact que cette unité est en grande partie tombée au pouvoir de l'ennemi le 23 août 1914 vers 15 heures sur la route de LIEGE, en même temps que les 1/V et 4/V du même Régiment, dans des circonstances qui ont été relatées en temps et lieu ».

A l'issue de l'enquête, notre Chasseur a obtenu satisfaction et s'est vu accorder un chevron de Front et des chevrons de captivité. Il a été décoré de la Médaille de la Victoire et de la Médaille Commémorative.



## **Le monument aux** **« P'Tit Chasseur de Tournai »**

Depuis 1995, j'assiste chaque année (ou presque) aux Fastes de la Fraternelle des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à Tournai ; tout d'abord, comme Chef de Corps du QG-2Ch ; comme Président de l'ANCAP ensuite ; et maintenant, comme fidèle de cette Fraternelle.

J'ajouterai aussi que si, tout d'abord, ce fut par devoir de fraternité entre Chasseurs à Pied que je fus présent, ce devoir se transforma tout aussitôt en amitié pour les membres de cette Fraternelle et principalement pour son « indéboulonnable » Président, Monsieur Alexandre DISY.

Bref, ce préambule n'a d'autre but que de dire que, depuis ma première participation à ces cérémonies d'octobre, je fus intrigué par cette statue du « P'Tit Chasseur » située dans la cour d'honneur de la caserne baron général Ruquoy; d'autant qu'au Musée des Chasseurs à Pied à Charleroi, nous possédons une reproduction d'environ 70 cm de cette statue.

A de nombreuses reprises, j'ai posé diverses questions à ce sujet, sans toutefois obtenir de réponses satisfaisantes.

Aussi, cette année, à la fin des cérémonies, je suis allé inspecter notre « P'Tit Chasseur » espérant trouver sur son socle une ébauche de réponse à mes questions.

C'est ainsi que, sur le socle de la statue, j'ai découvert l'inscription suivante : « F.DEROUBAIX 1924 TOURNAI ».

Aussitôt rentré chez moi, j'ai allumé mon ordinateur et cherché sur GOOGLE ce qui se rapportait à un certain « F.DEROUBAIX » ainsi qu'au « P'Tit Chasseur TOURNAI ».

Résultat : rien de satisfaisant. Alors, j'ai fait ce que j'aurai du faire depuis le début, je me suis adressé, via Internet, à l'Office du Tourisme de TOURNAI.

C'est ainsi qu'après un contact téléphonique préalable, la préposée de l'Office du Tourisme a eu la gentillesse de m'envoyer deux articles de journaux publiés, pour l'un le 21.10.93, et pour l'autre le 27.07.96 ; articles dus à la plume du journaliste

« Et. BOUSSEMART ».

Voici donc (en résumé) l'Histoire du « P'Tit Chasseur de Tournai »

Le 03 août 1914, le 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied et son dédoublement, le 6<sup>ème</sup>, quittent Tournai pour rejoindre le front. Lorsque la guerre se termine, ce ne sont pas moins de 48 Officiers et 1302 Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs qui auront payé de leur vie le prix de notre liberté.

Dans l'immédiate après-guerre, le sentiment de patriotisme est toujours aussi vif au sein de la population ; c'est ainsi qu'il est décidé d'honorer la mémoire de nos « P'Tits Chasseurs » par l'érection d'un monument.

Le projet en est confié à l'architecte Maurice Van Loo. Ce dernier demande au statuaire Fortuné Deroubaix de réaliser l'œuvre.

La statue représentera le « P'Tit Chasseur » dans la tenue qu'il portait pour rejoindre le front en 1914.

Ce « P'Tit Chasseur » sera de bronze afin d'incarner les vertus militaires ; il sera en position d'attente, baïonnette au canon, coiffé du célèbre calot rond, vêtu de la petite veste, en tenue d'exercice d'avant 14 ; le tout devenant ainsi le symbole du souvenir.

Il ne sera pas très grand car il est un « P'Tit Chasseur ».

Sa physionomie devra se refléter plusieurs qualités morales et physiques : la jeunesse, la hardiesse, la sveltesse, l'enthousiasme, ainsi qu'un air de bravade et de joie mêlées.

Reste maintenant à trouver le modèle ... !

Né à Gaurain le 25 décembre 1900, Pierre Duart est appelé sous les armes avec la classe 1921. Comme beaucoup de régionaux, c'est au 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à Tournai qu'il remplira ses obligations militaires.

Un jour de 1922, sa compagnie est rassemblée dans la cour d'honneur de la caserne pour y subir une inspection, non pas d'une autorité militaire, mais bien d'un civil. Ce dernier les scrute attentivement avant de désigner Pierre Duart. Sorti des rangs, notre Chasseur subit un nouvel examen, avant que le civil dise tout simplement : « ce sera celui-ci ».



Le sort du Chasseur Duart est ainsi scellé, il servira de modèle au statuaire Deroubaix. Pour lui, commence toute une série de séances de pose, de plâtre, de retouches et petit à petit, la statue prend forme et bientôt la ressemblance devient frappante ; si ce n'est que, pour sacrifier à la mode du temps, le visage de la statue arborera une moustache que notre modèle ne possède pas au naturel.

Ce sera le 07 septembre 1924 que le monument est inauguré en grande pompe en présence des autorités civiles et militaires

Néanmoins, avant l'inauguration, il restait à déterminer l'endroit où le monument serait érigé.

Au départ, l'endroit est tout trouvé, ce sera au centre du polygone (cour d'honneur) ; là où se trouvait le puit de Louis XIV.

Au fil du temps, après la seconde guerre mondiale, comme rien n'est immuable, l'armée subit de profondes mutations. Dans cette perspective, la cour d'honneur doit être libérée de toute entrave afin de répondre au mieux à de nouvelles fonctions. La réaffectation de cet espace central va dès lors, imposer le déménagement de notre « PTit Chasseur » vers d'autre(s) lieu(x).

Il est d'abord envisagé de déplacer le « PTit Chasseur » vers la gauche de la cour entre deux blocs.

Cependant une autre proposition est émise par le Commandant de la Place ; proposition à laquelle semble adhérer l'autorité militaire ainsi que les édiles de Tournai. Il s'agirait de déplacer le monument sur le terre-plein de l'avenue du 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied.



A cet emplacement, tout en étant dans sa ville de Tournai, le « P'Tit Chasseur » ferait face à la porte royale de la citadelle et à la caserne Ruquoy.

Pour diverses raisons, ce projet restât sans suite, et notre brave « P'Tit Chasseur » est resté dans sa caserne ; toutefois au lieu du côté gauche de la cour, ce sera du côté droit qu'il trouvera sa place.

Voici donc l'histoire du « P'Tit Chasseur de Tournai »

Major e.r C.DUPOUIS

### **« S.O.S » Permanence.**

Pour rappel, notre musée est ouvert et une permanence assurée les heures et jours suivants :

- ➔ de 14 à 17 heures les lundis et jeudis (excepté s'ils sont fériés),
- ➔ de 10 à 13 heures les samedis (excepté s'ils sont fériés),

Décès et problèmes de santé font que le nombre de bénévoles assurant ces permanences a fortement diminué.

Si les permanences du samedi ne connaissent pas (ou très peu de problèmes) car assurées uniquement par des membres toujours en activité professionnelle ; ce n'est malheureusement plus le cas pour les permanences de la semaine.

C'est ainsi que les quelques « bénévoles à la retraite » qui assurent ces permanences de sont sollicités à un rythme accéléré.

Si nous voulons que ces deux permanences en semaine soient maintenues, il est URGENT que nous trouvions à renforcer l'équipe existante par au moins TROIS personnes.

De cette manière chacun n'aurait plus à assurer qu'une ou maximum deux permanences par mois.

Appel est donc lancé à toutes celles et tous ceux de nos membres qui veulent nous aider.

## **Agenda des activités de l'Harmonie Policière et du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.**

Mercredi 20 Janvier	<b><u>Cérémonies Q6 7Bde 2Ch et Musée caserne Trésignies</u></b> : Prestation de 18H00 à 19h00 dans la Caserne Trésignies à Charleroi.
Mercredi 17 février	<b><u>Prestation Roi Albert à Charleroi</u></b> : Départ caserne 17H00 vers Hôtel de Ville - fin prestation vers 18H15'
Samedi 8 Mai	<b><u>ARMISTICE à Marchienne Docherie</u></b> : Rendez-vous caserne 8h30 - Départ car 8h45 Cimetière de la Docherie 9h00 - Ensuite Marchienne-au-Pont - Fin vers 12h30
Samedi 8 Mai	<b><u>ARMISTICE à Charleroi</u></b> : Caserne 16h30- Départ Caserne 16h45 vers Hôtel de Ville à 17H00 -retour vers 18h30 : Deux clairons : Départ caserne 15h30 Cimetière Charleroi Nord - Retour caserne 16h30.
Dimanche 6 juin	<b><u>Parc en Fêtev à jumet Parc</u></b> : Prestation de 11H00 à 12H00
Samedi (26) juin	<b><u>TOUR St JEAN à Gosselies (procession)</u></b> : Place des Martyrs à 10h15
MERCREDI 14 Juillet	<b><u>MAIRIE DE MONTCORNET (France)</u></b> :Prestation, ensuite retraite aux flambeaux de 21H00 à 22H00
Mercredi 21 Juillet	<b><u>TE DEUM à Charleroi</u></b> : Départ caserne 11h15 pour la Basilique St Christophe
Mardi 3 aout	<b><u>Hommage Chasseurs à Pied</u></b> : Prestation de 17H00 à +ou- 18H00
Dimanche 29 aout	<b><u>PARC EN FETE RANSART-(face aux serres)</u></b> : Aubade sur kiosque de 11H00 à 12H15
Vendredi 03 Septembre	<b><u>CHARNIER DE LA SERNA à Gosselies (Face à l'aéroport)</u></b> : Prestation de 16h45 à 17h45 - Deux clairons au Cimetière de Gohyssart 15h45

Vendredi 17 Septembre	<b><u>FÊTES DE WALLONIE à Charleroi</u></b> : Départ cortège Place Buisset 10H00 fin vers 12H00
Samedi 18 septembre	<b><u>100 ans Hôtel Ville de Montignies/S/Sambre (Horaire à suivre)</u></b>
Samedi 25 Septembre	<b><u>FETE DE LA BATELERIE à Marchienne-au-Pont</u></b> Rendez-vous Place Albert 1 <sup>er</sup> , face à l'Eglise et à la Commune à 15h30
Mercredi 03 Novembre	<b><u>RELAIS SACRE à Charleroi</u></b> Départ caserne 09h30 - Personnalités 10h00 Monument habituel
Jeudi 11 Novembre	<b><u>ARMISTICE à Charleroi</u></b> Départ car caserne à 08h20 vers Eglise Charleroi Nord, Messe à 09h00, ensuite Cimetière. Retour caserne trajet habituel, fin vers 12h30

## **« CENDRON LIBERTE »**

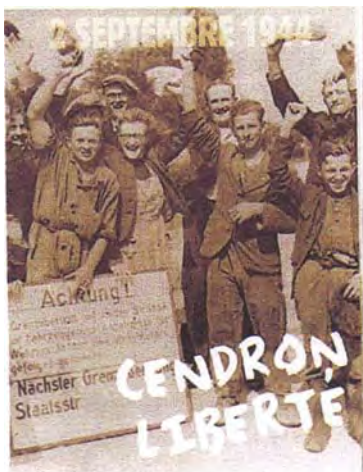
CENDRON ?

CENDRON est un petit village situé au Sud de la Botte du Hainaut et jouxtant la frontière avec la France.

C'est par ce petit village que dans la soirée du 1<sup>er</sup> septembre 1944 débute l'épopée de notre libération qui durera 4 mois.

« CENDRON LIBERTÉ » c'est le titre d'un livre qui, jour après jour, heure par heure, Km après Km relate en se basant sur les rapports des unités engagées, des photos d'époque, des anecdotes, des cartes, ... , l'offensive libératrice.

Ce livre nous le devons à l'un des membres de notre Amicale qui servit comme milicien au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.



Né à BEAUWELZ (Botte du Hainaut) en 1931, Paul DELAHAYE a 9 ans lorsque la guerre éclate et qu'il fait, durant la période d'occupation, l'apprentissage de la civilisation nazie.

Après ses études à l'ULB, il devient vétérinaire ; profession qu'il exerce toujours à MOMIGNIES. Passionné d'histoire, il prend ses sources dans les rapports militaires de l'époque, les documents, les photos ainsi que dans les anecdotes que lui fournissent sa clientèle.

Ayant lu ce livre, je ne peux que conseiller à toutes celles et tous ceux que cette période de notre histoire intéresse de se procurer ce livre intéressant.

Il est même possible de découvrir ces documents, photos et objets rappelant cette page d'histoire dans :

« La Maison de Mémoire Lieutenant COOK » au 4 rue de la Carrière à 6592 MONCEAU-IMBRECHIES.

Pour celles et ceux qui voudraient se procurer ce livre, voici comment l'obtenir :

*A renvoyer à la Fondation-Belgo-Américaine, Imbrechies, 9 – B6592 Monceau-Imbrechies – Tel/Fax : 06051.12.52*

*Nom : .....*

*Prénom : .....*

*Rue : ..... N° : .....*

*Code Postal : ..... Localité : .....*

*Prix du livre : 25,00 €*

*Nombre d'exemplaire : ..... du livre « CENDRON LIBERTÉ »*

*Soit  Expédition postale : supplément de 5,00 € par exemplaire (paiement au compte ING : F.B.A 371-0150752-80)*

*Soit  Enlèvement au N°9 de la Fondation Imbrechies à B6592 Monceau-Imbrechies (paiement à l'enlèvement)*

*Signature : ..... Date : .....*

**Banquet du Samedi 07 mars 2009**

**INSCRIPTION**

A renvoyer le plus tôt possible et  
au plus tard pour le 16 mars 2010

à

Secrétariat A.N.C.A.P  
Musée des Chasseurs à Pied  
Casernes Trésignies  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI

**Ou par FAX au N°  
071/30.07.48**

NOM : .....

Adresse : .....

J'assisterai au banquet du samedi 27 mars 2010

Je serai accompagné de ..... Personne(s)

Je verse la somme de : ..... x 40 € (Adultes)

..... x 25 € (enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° 000-0199352-17  
De A.N.C.A.P  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI

**Avec : la mention suivante :  
"BANQUET 2010"**

**IMPORTANT**

Je désire être placé à la table de : .....



Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

**OBJET** : Candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné .....(1)

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

Pose ma candidature → comme membre du Conseil d'Administration de l'ANCAP.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments "Chasseur".

(signature)

(1) Nom et Prénom

Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Casernes Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

**PROCURATION**

Je soussigné .....(1)

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

DESIGNE :

Mr .....(1)(2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP se déroulant le 27 mars 2010.

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

## **Souvenirs de guerre « 1940-1945 »**

Albert MAILLARD (1917-2001) a fait son service militaire au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied comme Sergent de Réserve. A peine démobilisé, il fut rappelé sous les armes et participât ainsi à la Campagne des 18 jours.



C'est dans un petit carnet qu'il a consigné ses souvenirs de guerre. En mémoire de son père, son fils, Jean-Luc MAILLARD, les a retranscrits dans un livret de 17 pages qui a comme seule ambition de nous les faire partager.

Ce livret est consultable en notre musée.

Dans ce Cor de Chasse, ainsi que dans le suivant, nous rédigerons un résumé des souvenirs de la Campagne des 18 jours du Sergent de Réserve Albert MAILLARD. C'est le 18 août 1939 que Albert MAILLARD est démobilisé après avoir exécuté un service militaire qui avait duré 17 mois.

A peine rentré à son domicile, notre démobilisé voit le vendredi 25 août 1939 s'arrêter en face de sa maison le garde champêtre. Ce dernier tenait en main un document. Il s'agissait d'un papier d'appel sous les armes signifiant, au Sergent MAILLARD, de rentrer à Charleroi pour rejoindre son unité !!

Dès le lendemain, il rejoint la caserne Trésignies à Charleroi et reçoit son équipement.

Il faut toutefois rappeler que durant la dernière semaine du mois d'août 1939, le gouvernement belge voyant que les Allemands massaient progressivement des troupes le long de ses frontières rappela sous les drapeaux la 1<sup>ère</sup> phase de son plan de défense qui consistait à mettre sur pied de guerre les effectifs disponibles des classes 35, 36, 37, 38 et 39 afin de faire respecter la neutralité de la Belgique.

Dans la 1<sup>ère</sup> semaine du mois de septembre 1939, un évènement de dimension va précipiter l'Europe dans la « drôle de guerre » (comme on a appelé cette période de notre histoire) : il s'agit de l'invasion par les forces nazies de la Pologne.

## « Ma mobilisation »

(laissons maintenant la parole au Sergent Albert MAILLARD)

Le lundi 28 août matin, nous quittâmes la caserne Trésignies pour nous rendre à notre nouveau cantonnement à Jumet Brulotte. Celui-ci était situé dans une salle se trouvant sur la chaussée de Charleroi vers Bruxelles.

De là, nous sommes transférés à Courcelles Motte pour rejoindre ensuite un nouveau cantonnement situé à Gouy-les-Piétons où nous restâmes une dizaine de jours.

Le mois de septembre était ainsi terminé et nous étions toujours en Wallonie, sur le Canal de Charleroi à Bruxelles.

Début octobre, nous fîmes mouvement. Nous sommes ainsi arrivés à Stelen, juste en face de Geel, sur le Canal Albert. Nous logions dans des granges ou dans des greniers où les rats pullulaient dans les toitures. Les journées se passaient à creuser des tranchées ou à construire des abris dans des terrains sablonneux. Nous passâmes deux mois là-bas. Nous appréhendions l'hiver 1939-1940.

Cette photo date

d'octobre/novembre 1939 et a été prise à Stelen. Il s'agit de la 11<sup>ème</sup> Compagnie du III<sup>ème</sup> Bataillon du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Une partie de mon groupe (peloton du Sous Lieutenant Cuvelier, Adjudant Gérardon, Sergent Maillard)

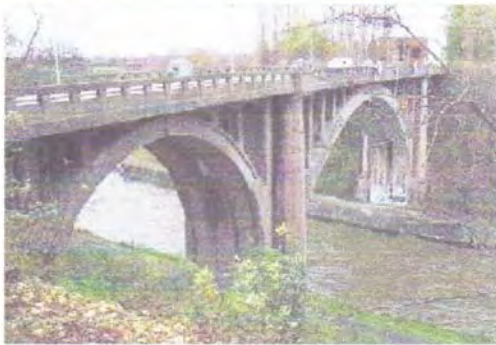
Debout et de gauche vers la droite : Vandamme (classe 35), Caporal « X », Catrain, Prévot, Caporal Overs-tijns, Kinet (tué le 28 mai 1940, Sgt Maillard (tous de la classe 38), Charlet (classe 35).

Je n'ai pas de souvenir des noms des deux soldats accroupis.



Un beau jour nous quittons sans regret ce « bled » pour une période de repos au camp de Bourg Léopold.

C'est durant cette période de repos qu'un évènement peu ordinaire s'est produit. Du jamais vu à l'armée belge ! En effet, des unités du 1<sup>er</sup> Chasseur à Pied se sont révoltées en demandant de meilleures conditions de vie ainsi qu'une augmentation des soldes pour le personnel sous les drapeaux. Le mouvement fut vite étouffé, mais l'idée avait apporté des résultats tangents. C'est ainsi qu'à partir du 01 janvier 1940 les rappelés eurent droit aux augmentations suivantes :



Le pont de Vroenhoven

- 1 franc au lieu de 30 centimes pour les soldats
  - 2 francs au lieu de 60 centimes pour les caporaux
  - 4,70 francs au lieu d'1 franc pour les sergents !!
- Début 1940, nous quittons Bourg Léopold pour rallier Vroenhoven situé à quelques kilomètres au nord de Visé et à l'ouest de Maastricht, mais toujours

sur le Canal Albert. Notre compagnie était déployée sur une surface d'environ 1 Km<sup>2</sup>.

Un peloton à Vroenhoven, un peloton à Veldwezelt sur le Canal Albert et un peloton en soutien à Hees. Nous montions de garde 1 jour (24 heures) sur 4 ou 5 jours dans des tranchées ou dans un abri chauffé par des braseros.

Mon peloton avait tout d'abord été cantonné à Vroenhoven où nous sommes restés 4 à 5 semaines.

Nous avons ensuite déménagé à Veldwezelt pour également 4 ou 5 semaines pour finalement nous retrouver en soutien et soi-disant en repos à Hees.

Mais au mois d'avril et au début mai, nous revenions pour la seconde fois à Vroenhoven.

Le 5 mai 1940, nous fûmes remplacés par un régiment de Grenadiers. Nous avons été expédiés à Pamel à 7 km environ de Ninove. C'est là-bas, le 10 mai 1940, que nous apprîmes que notre pays était en guerre.

Vers 3 heures du matin, notre lieutenant vint frapper à la porte de la maison où je logeais en me demandant de me lever rapidement ; de rassembler mon groupe et de le placer en position à un endroit qu'il me désigna.

L'objectif était de surveiller le ciel et surtout l'aviation, ainsi que d'être sur nos gardes car l'ennemi pouvait se trouver n'importe où !! Ma campagne des 18 jours débutait.

## **« S.O.S » Pompiers au Musée des Chasseurs à Pied !!!**

Les arbustes du Musée des Chasseurs à Pied.

Chacun sait qu'en l'absence d'entretien, la nature reprend ses droits. C'est ainsi que dame nature, depuis quelques années, orne avec quelques arbustes, la façade du Musée donnant sur le Boulevard Général Michel (Corps de garde de la caserne Trésignies).

Profitant de la réception qui clôturait la cérémonie du 11 novembre à Charleroi, quelques responsables de l'Amicale ont pris contact avec des membres de la délégation des Pompiers de Charleroi. C'est ainsi que grâce aux pompiers et à leur matériel, le samedi 14 novembre, une sorte de lifting de la dite façade fut exécuté ; débarrassant cette dernière des arbustes qui y avaient pris racines.



Comme ces racines ont créé quelques dégâts, il sera maintenant indispensable de rejointoyer les parties endommagées de la façade. Comme un rapport sera rédigé par les Pompiers sur cette mission, nous introduirons une demande pour que les réparations nécessaires soient exécutées.

Merci à vous les Pompiers.

### **Avis de recherche**

Voici une liste de membres dont le dernier Cor de Chasse nous a été retourné ; l'adresse n'étant plus correcte.

Si parmi nos lecteurs, l'un(e) ou l'autre connaissait leur nouvelle adresse, nous serions heureux si vous pouviez nous la communiquer.

- ➔ Monsieur Hubinon Simon (Ancienne adresse : Rue des Combattants, 113 - 6020 Dampremy)
- ➔ Monsieur Addons Henri (Ancienne adresse : Avenue Jean de Ridder, 136 - 1780 Wemmel)

## **Monsieur de Lafontaine, revu et corrigé !!**

### **Le corbeau et le lapin.**

Le corbeau sur un arbre perché  
Ne foutait rien de la journée  
Le lapin voyant le corbeau  
L'interpella et lui dit aussitôt :  
Moi aussi, comme toi, puis-je m'asseoir  
Et ne rien foutre du matin jusqu'au soir ?  
Le corbeau lui répondit de sa branche :  
Bien sûr, ami à la queue blanche,  
Dans l'herbe verte tu peux te coucher,  
Et ainsi de la vie profiter.  
Blanc lapin, s'assit alors par terre,  
Et sous l'arbre resta à ne rien faire,  
Tant et si bien qu'un renard affamé,  
Voyant ainsi le lapin somnoler,  
S'approcha du rongeur en silence,  
Et d'une bouchée en fit sa pitance.

### **MORALITE**

Pour rester assis à ne rien branler  
Il vaut mieux être très haut placé.

## **Exercices pour vos zygomatiques**

### **Une femme se réveille pendant la nuit et constate que son mari n'est pas au lit.**

Elle enfle son peignoir et descend voir où il est.  
Elle le trouve dans la cuisine, assis devant une tasse de café.  
Il paraît bouleversé et fixe le mur.  
Elle le voit essuyer une larme comme il avale une gorgée de café.  
Qu'est-ce qui ne va pas chéri ? '  
Le mari lève les yeux de son café, il lui demande solennellement :  
tu te souviens il y a 20 ans, quand on s'était donné rendez-vous,  
tu n'avais alors que 16 ans ? '  
Oui je m'en souviens ' répond-elle.  
Le mari fait une pause, les mots lui viennent difficilement.  
Te souviens-tu que ton père nous a surpris en train de faire l'amour  
à l'arrière de la voiture ? '



Oui je m'en souviens' dit la femme en s'asseyant à ses côtés.  
Le mari continue : te souviens-tu, quand il a pointé son Flingue sur ma tempe et qu'il a dit : « Ou tu épouses ma fille, ou je t'envoie en tôle pour 20 ans ».

Je m'en souviens aussi, répond-elle doucement.

Il essuie une autre larme et dit :

« J'aurais été libéré aujourd'hui !!! ».

### **Une femme entre dans une pharmacie et demande de l'arsenic...**

« Que comptez vous en faire ? » Lui demande le pharmacien.

«C'est pour tuer mon mari... »

« Quoi ? Vous plaisantez ! Je ne peux pas vous vendre de quoi commettre un meurtre ! »

La femme ouvre alors son sac à main, et en sort une photo de son mari en train de coucher avec la femme du pharmacien...

« Ah, évidemment, lui dit ce dernier, si vous avez une ordonnance, c'est différent... ».

### **Un jardinier d'un grand hôtel découvre que ses rosiers font plus de dix mètres de haut.**

Il découvre également des tomates de 10 centimètres de diamètre, des melons de dix kilos...

Il appelle le directeur et lui dit :

Moi, je veux bien que l'hôtel héberge le Tour de France, mais dites aux coureurs d'arrêter de pisser dans le jardin

### **Réveil difficile :**

Après une longue nuit d'amour, le mec se tourne sur le côté et aperçoit la photo d'un autre homme sur la table de nuit...

Bien sûr le mec est un peu inquiet :

- C'est ton mari ? Demande-t-il un tantinet nerveux.

- Mais non, idiot ! Lui répond-t-elle en se blottissant contre lui.

Il insiste : ton petit ami ?

- Mais non ! Pas du tout... Dit-elle en lui mordillant l'oreille.

- Bon, mais alors c'est qui ? Fait le gars un peu déconcerté.

Calmement et très doucement, elle lui murmure :

« C'était moi... Avant l'opération ».

## **Cérémonie du 20 janvier 2010**

C'est le mercredi 20 janvier 2010 que se déroulera à la caserne Trésignies à Charleroi une double cérémonie.

Tout d'abord, il sera procédé à l'inauguration officielle du nouvel « Espace » dédiée au Caporal Léon Trésignies. Espace ; qui est le résultat des travaux de rénovation exécutés durant les mois de vacances de l'année 2009.

Dans la seconde partie de cette cérémonie nous manifesterons, par notre présence, notre sympathie à l'Adjudant Major CHABOTEAUX, actuel Adjudant de Corps du « Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied », qui part à la retraite et nous assisterons à l'investiture du nouvel Adjudant de Corps, l'Adjudant Major MARCHAIS, à qui nous souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction, tout en l'assurant aussi de notre sympathie.

Cette double cérémonie sera placée sous la Présidence de l'actuel commandant de la 7<sup>ème</sup> Brigade : le Colonel BEM DECONNINCK.

En résumé, voici le programme de cette journée :

- ⇒ Accueil des invités à partir de 16hr00 au Musée des Chasseurs à Pied.
- ⇒ A 18hr00 : Inauguration du nouvel « Espace Caporal Trésignies ».
- ⇒ A 18hr15 : Mise en place pour la cérémonie.
- ⇒ De 18hr30 à 19hr00 : « Au-revoir » à l'Adjudant Major CHABOTEAUX et « Investiture de l'Adjudant Major MARCHAIS.
- ⇒ Entre 19hr10 et 19hr30 : Mouvement des participants vers le Centre de délasserement de Marcinelle.
- ⇒ Réception et verre de l'amitié de 19hr30 à 20hr30.
- ⇒ Repas de clôture de 20hr30 à 24hr00.

# **Assemblée générale et banquet 2010**

## **Endroit**

HOTEL - RESTAURANT  
Quartier LATIN  
Rue des Brasseurs, 2  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
(084/32.17.13)

## **Quand ?**

**Samedi 27 mars 2010**

1100 Hr : Assemblée Générale

1200 Hr : Banquet

## **Prix du Banquet**

Pour le banquet :

Adulte : **40 €**

Enfant (moins de 12 ans) : **25 €**

A verser au C.C.P N° 000-0199352-17

De A.N.C.A.P

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Pas de virements présents dans cette revue. A inscrire sur votre virement la mention suivante :

**"BANQUET 2010" Inscription**

Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue et à nous renvoyer pour

**Au plus tard pour le 16 Mars 2010**

## Ordre du jour de

### L'Assemblée Générale du Samedi 27mars 2010 (1100 Hr)

- ↪ *Accueil et introduction.*
- ↪ *Minute de silence à la mémoire des membres décédés en 2009.*
- ↪ *Situation des membres en ordre de cotisation.*
- ↪ *Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2009.*
- ↪ *Renouvellement de la moitié du Conseil d'administration .*
- ↪ *Compte-rendu des activités 2009.*
- ↪ *Bilan et projets du Musée des Chasseurs à Pied.*
- ↪ *Approbation des comptes 2009 et décharge des Vérificateurs aux comptes.*
- ↪ *Désignation des Vérificateurs aux comptes.*
- ↪ *Prévisions budgétaires 2010.*
- ↪ *Divers.*

#### **Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration**

##### **\*Membres sortants et rééligibles :**

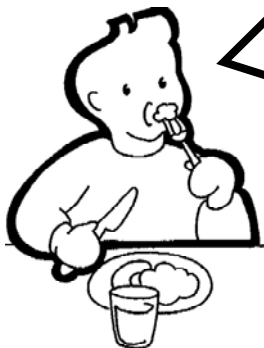
*Messieurs BALTI, CHARLIER, CHASSEUR, DEFFONTAINE,  
SOMME, LAGNEAU.*

Les démissions et/ou les candidatures comme membre du Conseil d'Administration sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 16 mars 2010 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint

##### **\* Procuration :**

Si vous êtes empêché de participer à l'Assemblée Générale, il vous est loisible de vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en adressant la procuration ci-jointe au siège de l'ANCAP pour le

**16 Mars 2010, au plus tard.**



## Menu

*Apéritif Maison et Zakouski*

*Carpaccio de boeuf aux copeaux de vieux parmesan.  
Huile d'olive et pain toast*

*Saumon d'Ecosse grillé sur lit d'épinard et beurre blanc*

*Crème brûlée*

*Vins, eau, bières et café*

## **Menu du Banquet de l'Assemblée Générale**

Merci de bien vouloir nous renvoyer votre bulletin de participation ci-joint avant le 16 mars 2010 en n'oubliant pas d'y inscrire la communication :

### **"Banquet ANCAP 2010"**

**Prix :**

- 40 €, adultes
- 25 €, enfants de moins de 12 ans

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence